RAPPO

SUR UN

« VOYAGE D'ARC

(SUISSE, ALLEMAGNE, AUTRICHE-HONGR

PAR

M. Ch. SCHMIDT

ARCHIVISTE AUX ARCHIVES NATIONALES

(Extrait du *Bibliographe moderne*, 1900, n° 1)

BESANÇON

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE PAUL JACQUIN

1900





RAPPORT

SUR

UN « VOYAGE D'ARCHIVES »[1]

(Suisse, Allemagne, Autriche-Hongrie)

Au budget des principales Sociétés historiques allemandes figure presque toujours la rubrique : *Voyages d'Archives* (Archivreisen)[2], et c'est, en effet, une excellente coutume que de consacrer chaque année une partie des crédits à des voyages d'exploration dans les dépôts d'archives de l'étranger. Peut-être est-ce au détriment de quelque « édition » de luxe ou de l'exhumation de quelques « mémoires » dignes de rester inconnus qu'une pareille dépense est faite ; toujours est-il qu'elle n'est jamais perdue : les jeunes travailleurs trouvent dans ces voyages un profit intellectuel qu'on ne saurait méconnaître et la collectivité y gagne la connaissance plus précise, souvent la découverte de richesses encore inexplorées ou même totalement inconnues. J'ai pu constater ainsi que beaucoup de jeunes collègues allemands étaient allés soit à Rome, soit en France, et qu'il serait difficile de trouver en Suisse, en Allemagne ou en Autriche ce qu'il n'est pas rare de rencontrer dans notre pays, à savoir un archiviste n'ayant jamais franchi les limites de sa

1. C'est grâce à la libéralité de l'*École des hautes études* que j'ai pu ainsi mettre à profit mes vacances pour un « voyage d'archives » ; je prie les membres de la commission des bourses de mission de recevoir ici l'expression de ma reconnaissance très sincère.

2. C'est ainsi qu'au budget de la « Gesellschaft für rheinische Geschichtskunde » figure au chapitre : *Archivreisen*, la somme de 3300 mk. (plus de 4000 fr.).

région natale, ou du moins n'étant sorti de sa ville d'origine que pour aller très à la hâte, pendant trois années, acquérir les connaissances techniques indispensables, en se gardant bien, trop souvent, d'ouvrir les yeux sur tout ce qui n'est pas exclusivement enseignement « d'école ». Avec des études et une curiosité ainsi délibérément limitées, les travaux produits plus tard devront fatalement se ressentir d'une vue trop « locale » de l'histoire et d'une compréhension trop étroite des événements généraux.

L'organisation des Archives suisses et allemandes est, à tout prendre, bonne. Si les Allemands déclarent, naturellement, leur organisation supérieure à la nôtre, il ne faudrait pas, par identique chauvinisme, croire que notre manière de faire est la seule vraie ; en réalité, ils ont beaucoup à prendre et à apprendre chez nous, comme nous-mêmes nous avons tout profit à aller les voir travailler. Je vais donc, ici même, dire, en quelques mots, ce que je trouve d'intéressant et d'original dans les Archives que j'ai visitées.

J'ai été tout d'abord frappé de la place laissée à l'initiative individuelle de l'autre côté du Rhin. Si parfois cette initiative ne se révèle pas ou se manifeste par des détails sans importance, le plus souvent, au contraire, avec des hommes ayant fait de solides études d'Université, et préoccupés de fournir leur contribution aux travaux des professeurs, elle produit d'excellents résultats : bâtiments d'archives bien conçus, luxueusement installés sans la gène de règlements vieillots [1], classements méthodiquement faits, inventaires édités avec soin ; je pourrais citer des dépôts, comme Bâle ou Cologne, Marbourg ou Düsseldorf, où le travail est fécond et l'activité intelligemment dirigée.

Il convient de remarquer, en outre, que jamais, même en

1. Il faut dire que les archives ne font que bénéficier de la richesse générale qui va en augmentant dans des proportions colossales ; on consacre à des bâtiments d'archives d'État ou simplement municipales des sommes qui feraient l'étonnement de beaucoup de conseils généraux français. La ville de Cologne a consacré près d'un million à son palais d'archives-bibliothèque ; à Spire, on va dépenser 300,000 mk. pour un bâtiment ; à Düsseldorf, 400,000, etc. Ce luxe dans les édifices publics les plus dédaignés en général indique bien une surabondance de capitaux.

d'infimes dépôts comme Spire, l'archiviste, qu'il soit municipal ou « d'État », n'est isolé et livré à lui-même ; il est entouré de jeunes adjoints sortis récemment des Universités et qui apportent, avec le concours de leur activité, les nouvelles méthodes historiques et des projets de travaux ; enfin, nulle part il n'est tiraillé et troublé par une besogne administrative d'intérêt médiocre et qui, dans nos dépôts, est la seule pour laquelle les autorités locales croient l'archiviste nécessaire ou simplement utile. En général, la remise des documents administratifs ne se faisant qu'après un très long temps écoulé, les Archives ne sont pas une dépendance des « bureaux », mais restent ce qu'elles doivent être, l'annexe de l'Université, le laboratoire des étudiants d'histoire [1].

La situation morale et matérielle du personnel des archivistes allemands est excellente : fonctionnaires d'*État*, analogues aux professeurs d'Université, ils jouissent du prestige que confère, surtout en Allemagne, le titre de fonctionnaire d'*État*, et ils n'ont pas besoin de mettre au service d'une cause véritablement inaccessible aux petites assemblées délibérantes, les ressources d'une diplomatie trop souvent inutile. Les archivistes départementaux savent, à leurs dépens, à quelles médiocres influences électorales et à quelles causes mesquines est souvent dû le rejet d'une idée longuement étudiée, l'échec d'une combinaison rêvée pendant plusieurs années. Assurément, par là même, la part est belle qui est laissée à l'activité et à l'habileté individuelles : mais il ne faudrait pas que ce fût uniquement ou surtout pour des questions de bâtiment ou de budget que cette activité et cette habileté eussent à se déployer.

Il est permis de croire qu'avec un groupement rationnel des efforts, un moins grand éparpillement des activités et des ressources matérielles, on pourrait obtenir chez nous, avec la même somme de travail, des résultats plus considérables. Non qu'il ne sorte des Archives françaises beaucoup de travaux,

1. J'y reviendrai à propos des archives de Bâle. — Tout cela s'applique à nos archives *départementales*, dont l'organisation diffère encore totalement de celle des Archives nationales. La *nationalisation* des archives, qui a beaucoup de partisans, n'est plus qu'une question budgétaire.

mais il en sort un trop grand nombre de *petits*, et l'on souhaiterait de voir arriver le temps où l'on entreprendrait dans les Universités, maintenant *régionales*, des publications relatives à toute une *région*, à toute une *province*, et où les archivistes des différents départements, avec la collaboration des professeurs d'histoire *provinciale*, mettraient en commun leur bonne volonté pour une œuvre collective importante. La preuve de ce que j'avance est déjà faite en partie, car ce sont les dépôts des villes d'Université qui viennent en tête pour la production scientifique : sans doute ils sont les premiers en importance matérielle, néanmoins l'activité plus grande qu'on y déploie est due surtout à l'émulation qui ne manque pas de se créer au contact de la vie universitaire [1].

Le bâtiment d'Archives de l'avenir aura toujours, comme celui qui vient d'être édifié à Bâle, une salle destinée aux étudiants : salle de cours de paléographie et de diplomatique, salle de réunion pour les discussions entre professeurs et élèves, *salle de travail*, en un mot, réservée à ceux qui *travaillent*, à côté de la grande salle où il y a trop souvent des oisifs ou de simples curieux. De même, les archivistes, par des congrès annuels, comme en Allemagne ou en Suisse, mettront en commun leurs idées professionnelles, discuteront les travaux à entreprendre, éviteront, par un utile échange de vues, les productions hâtives, ou les monographies locales jamais rattachées à l'histoire générale et dues uniquement à ce désir peu scientifique de « publier de l'inédit » pour lui-même. En un mot, on ne verra pas vivre côte à côte, parallèlement, les archivistes et les professeurs; bien au contraire, ils seront des collaborateurs dans une même entreprise scientifique : par cette activité commune les uns apprendront à ne jamais partir que du *texte* critiqué, les autres y gagneront en idées générales et prendront l'habitude de dominer le *texte* pour le mieux comprendre.

Dans le rapport qui va suivre, je ne me suis pas préoccupé de

1. Les dépôts où sont conservées les Archives de parlement ou d'intendance (Rouen, Orléans, etc.) ne sauraient être oubliés; ils pourraient, dans un groupement rationnel, recevoir les documents des petites villes qui les entourent.

grouper les documents signalés, par périodes, ou de telle autre manière rationnelle; comme je désirais avant tout compléter et quelquefois rectifier les indications fournies par les *Archives de l'histoire de France* (de Langlois et Stein), j'ai adopté le système suivi par ces auteurs, qui est celui d'un catalogue dressé ville par ville. A la fin j'ai donné une liste sommaire des principaux noms de lieux, personnes et matières cités dans mon rapport, avec l'indication des dépôts où sont conservés les documents s'y rapportant.

Il me reste un devoir bien agréable à remplir, celui de remercier tous les archivistes et bibliothécaires qui m'ont si aimablement reçu et guidé : en Suisse, MM. Jeanjacquet et Robert à Neuchatel, Kauffmann à Soleure, Türler à Berne, de Liebenau à Lucerne, Labarth à Zurich, Wackernagel et Huber à Bâle, m'ont libéralement donné leurs inventaires et facilité les recherches ; — en Allemagne, MM. Malhaus à Constance, Mayerhofer à Spire, Schenk- zu Schweinsberg à Darmstadt, Harless, Sauer, Redlich et Knipping à Düsseldorf, Hansen à Cologne, Kœnnecke et Theuner à Marbourg, Lohmeyer, bibliothécaire à Cassel, Burckhardt à Weimar, sont priés de trouver ici l'expression de ma reconnaissance pour l'empressement qu'ils ont mis à faciliter le travail d'un collègue français; — en Bohême, M. Dvorsky à Prague, M. Dvořák, bibliothécaire archiviste du prince Lobkovitz à Raudnitz; — en Autriche, M. le docteur Winter, directeur des Archives d'Autriche-Hongrie, et M. Györy de Nadudvar, archiviste de la cour, m'ont prouvé, d'une part, que l'affection des Tchèques pour la France n'est pas un vain mot, et d'autre part, que la politesse autrichienne est une réalité très appréciable ; enfin je n'aurai garde d'oublier M. Anton Koblar qui, à Laibach, s'est mis entièrement à ma disposition et m'a démontré que les archives dont il a la garde, ainsi que celles où il m'a fait conduire, ne contenaient pas grand'chose qui pût intéresser un Français. Ce m'est un plaisir de remercier tous ces collègues pour leurs sentiments de réelle confraternité.

I. — SUISSE

Neuchatel (Archives d'État) [1]. — Pour l'histoire de l'émigration en Suisse et l'étude des effets de la Révolution dans la région avoisinant le département du Doubs, on trouvera des documents dans les séries suivantes : D[4] *Émigrés* (Listes d'émigrés, requêtes pour prolongation de résidence, délibérations du Conseil d'État concernant l'émigration) ; *Affaires politiques* (1792-1825) : Troubles de La Chaux-de-Fonds, Sociétés populaires dans le Jura neuchatelois, Répercussion du mouvement révolutionnaire français ; *Manuel du Conseil d'État* (Procès-verbaux des séances), Délibérations concernant la France, intéressantes pour la période révolutionnaire et à consulter pour l'histoire du mouvement révolutionnaire à Besançon ; de même il y aura à glaner dans la *Correspondance de la section permanente du Conseil d'État depuis 1792*, et dans les *Lettres missives* de la même assemblée.

Les Sociétés historiques de la région ont déjà tiré parti de certains documents ; cf. par exemple, dans le *Musée neuchatelois* (année 1875), un article sur « Mirabeau aux Verrières et le séjour de Mirabeau au fort de Joux. » — Dans cet article on a publié les dépositions des témoins dans l'affaire de Mme de Monnier, et la lettre que Mirabeau écrivit en 1782 au Conseil d'État de Neuchatel pour demander des éclaircissements sur le procès à la suite duquel il avait été condamné à mort en 1776, pour rapt, séduction et adultère.

1. L'archiviste du canton, M. Piaget, aidé de MM. Jeanjaquet et Charles Robert, prépare une organisation des archives sur le modèle français ; il va créer, en particulier, l'inspection des Archives communales inconnue jusqu'ici, et provoquer la réintégration de nombreux documents déposés dans les greniers des mairies. Son premier soin a été d'attirer l'attention du Conseil d'État, distributeur des fonds indispensables, sur l'urgence qu'il y a à organiser les dépôts d'Archives. Son rapport débute par un éloge des Archives françaises qu'il déclare être les mieux ordonnées d'Europe. M. Servois, directeur des Archives, a bien voulu me donner, pour les transmettre à M. Piaget, les principaux textes de lois ou de décrets, ou les règlements les plus importants parus isolément depuis la publication du livre intitulé *Lois et instructions concernant le service des Archives*.

Soleure (Staatsarchiv). — Les indications que nous possédons sur les séries anciennes des archives de Soleure sont suffisantes; on a dit avec tout le détail nécessaire l'importance capitale de ce dépôt pour l'histoire des rapports entre la France et les cantons suisses. Ce n'est donc que pour la période moderne, et en particulier pour la période comprise entre 1789 et 1815, qu'il y a lieu, par quelques exemples, d'attirer l'attention sur les papiers conservés à la chancellerie de Soleure.

Ici, comme à Neuchatel, on trouve tous les éléments d'une étude complète sur la frontière de l'Est pendant la Révolution : mouvement d'émigration, incursions de nos troupes, etc. (n° 33, correspondance sur les affaires militaires, 1791-1798). — Pour l'histoire de la république de *Rauracie*, on lira, en particulier, les instructions des commissaires envoyés par l'Assemblée nationale de la république de Rauracie dans les communes : le vote est admis à l'âge de vingt-cinq ans, les membres des administrations provisoires des communes doivent prêter le serment suivant : « Je jure et fais serment à Dieu, mon Créateur, d'être fidèle à la nation et de maintenir de tout mon pouvoir la liberté, l'égalité et la souveraineté du peuple; ainsi m'aident Dieu et ses saints. » — Mais la série la plus importante, et où il est d'ailleurs le plus difficile de donner une idée d'ensemble, est celle des *lettres* soit militaires, soit diplomatiques, échangées entre les officiers suisses et les officiers français à propos d'incidents de frontière, et où l'on voit. dans le détail, la propagande révolutionnaire (par exemple, lettre de 1793 où l'on se plaint que des officiers français de Delémont envoient des proclamations dans les communes où d'ailleurs on les déchire; récit des colères des Français qui traversent la frontière, envahissent les villages, arrachent les enseignes; « ils font tout ce qu'ils peuvent pour réduire la vallée de Delémont, mais elle tiendra bon »); lettres de Paris et d'Alsace relatives au numéraire, aux faux assignats répandus en Suisse par les émigrés et expédiés d'Allemagne par pleines caisses; lettres des prêtres réfractaires réfugiés en Suisse et demandant que l'asile temporaire qui leur a été offert devienne permanent : ils se plaignent de voir les « loups ravisseurs qui détruisent le royaume de France naguère

si florissant, la France si riche, fille ainée de l'Église, » et terminent leurs doléances en suppliant les souverains seigneurs du canton de Soleure de les autoriser à acheter des biens en Suisse et à s'établir définitivement (4 oct. 1691); lettres d'officiers suisses de Paris racontant la belle conduite de leurs troupes pendant la Révolution; on ne fait exception que pour le fourrier Moll, ami de l'ex-capucin Chabot (novembre 1792).

La série des *Lettres diplomatiques* n'est pas la moins intéressante : on y remarque la copie des missives du gouvernement provisoire au général Schauembourg, au ministre Mengaud, chargé d'affaires de la République française, et les réponses de celui-ci ; on y relève les différents *ordres du jour* des généraux français et les traces de l'enthousiasme du Conseil provisoire de Soleure pendant l'occupation par nos troupes : Schauembourg reçut des citoyens de Soleure des gravures représentant les batailles d'Alexandre, « en souvenir et en reconnaissance de la manière dont il a fait respecter la propriété; la République française, triomphante comme ce héros, a été comme lui généreuse envers ses ennemis vaincus, mais elle eut sur ce conquérant l'avantage d'avoir combattu non pour l'ambition d'une vaine gloire, mais pour l'affranchissement des peuples chez lesquels elle a porté ses armes » (ventôse an VI); — on y pourra dépouiller les lettres de Brune, commandant en chef l'armée française en Helvétie, celles de Souvestre et de Rouhière, commissaires administrateurs de « l'armée du Rhin et Suisse »; celles du général Schérer, commandant la division du Haut-Rhin, enfin celles de Barthélemy, plus connues celles-là. — Moins importante au point de vue de l'histoire générale, plus anecdotique est la série intitulée : *Schreiben aus Frankreich* (1784-1792, n° 31). J'y ai relevé les lettres de Strasbourg par lesquelles on signale le voyage du professeur Herrmann qui va en Suisse « sous prétexte de botaniser », « les amis de la paix sont invités à se méfier de ces amis de la Constitution » (juin 1791); celles du grand vicaire de Besançon remerciant les autorités de Soleure pour la solennité avec laquelle on a célébré les funérailles de l'archevêque mort loin de son diocèse (mai 1792), etc. — Voici, enfin, deux liasses de documents qui paraissent n'avoir jamais été uti-

lisées et où, par un très rapide examen, j'ai pu me convaincre qu'il y aurait à trouver beaucoup d'utiles indications tant sur l'histoire intérieure de la France que sur l'histoire diplomatique :

1° Un paquet portant une étiquette sur laquelle on lit : ***Memoiren, Correspondenzen und Flugschriften vom chevalier de Roll;*** on y trouve : un mémoire sur l'armée prussienne et « le détail de manœuvres faites en 1783 à Berlin, Postdam et autres lieux » ; « le chevalier de Roll alors ayde-major et depuis capitaine de grenadiers au régiment des gardes suisses, rapporta ce mémoire d'un voyage qu'il fit en Prusse en 1783 » (son travail débute ainsi : « en Prusse la constitution militaire est la base permanente de l'État »), une série d'environ trois cents lettres adressées au chevalier de Roll par différents correspondants : le dépouillement en serait certainement fécond, car de Roll, qui fut aux gardes suisses sous Louis XVI, semble avoir été en relations épistolaires avec des correspondants bien placés pour observer; beaucoup de papiers ont été malheureusement rendus aux descendants du chevalier ;

2° Un autre paquet portant cette inscription : ***Schriften Schweiz. Officiere in Regiment Vigier*** (1786-1792). Ces papiers ont été déposés en 1812 par la baronne de Paravicini comme appartenant aux officiers du régiment Vigier : il y a là des notes personnelles sur la Révolution à Paris dont il faudrait tirer quelque travail.

Enfin, je crois devoir signaler une indication des ***Archives de l'histoire de France*** (p. 834) quelque peu incomplète : il n'y a pas, de 1798 à 1803, de lacune dans les ***Rathsprotokolen***, mais un changement d'attribution ; pendant ces cinq années, en effet, il y eut dans la République helvétique des ***préfectures*** (Verwaltungskammer) au lieu du conseil de canton, et les délibérations en sont conservées [1].

Archives privées. — La famille Sury, aujourd'hui établie à Soleure, possède, m'a-t-on affirmé, d'importants documents sur les émigrés.

1. J'indique, une fois pour toutes, la publication capitale entreprise en 1886 et intitulée : ***Amtliche Sammlung der Akten aus der Zeit der Helvetischen Republik*** (1798-1803).

Berne (Staatsarchiv). — Il y a quelques années à peine, on a trouvé, dans un grenier de l'hôtel de ville de Berne, une masse assez considérable de papiers auxquels on a donné le titre collectif d'*Unnütze papiere* et dont on a, d'ailleurs, rédigé un inventaire manuscrit assez détaillé. Pour la France, il y aurait à glaner dans les volumes suivants :

— N° 50. *Burgund.* — Nouvelles de France par le comte de Chalon; lettres de France pendant les guerres des xvie, xviie siècles; lettres de d'Erlach; — papiers intéressant les relations entre Montbéliard et Berne ; — description des ravages commis en Alsace par l'armée du cardinal de Lorraine (1592); — nombreux actes concernant Colmar, entre autres : Verzeichniss der Urkunden des Klosters S. Peter zu Kolmar (1185-xvie siècle); — Karl V an die Stadt Kolmar : Auftrag des Gotteshaus S. Peters gegen die Ansprüche der Berner zu stützen (S. Peter war filiale von Peterlingen, Payerne) — et nombre d'actes concernant les cens perçus par le cloitre de Saint-Pierre de Colmar.

— N° 53. *Frankreich.* — Lettres des ambassadeurs français et instructions données aux Suisses allant en France : en particulier les « instructions données aux ambassadeurs par-devers la Majesté royale de France envoyez » ; elles ne sont pas datées, mais, à en juger par le contenu, doivent être de la seconde moitié du xvie siècle; c'est une sorte de prière adressée au roi de France de « pardonner à tous ceulx qui pour matière de la foy et religion estoient absens, emprisonnez ou quelque aultre péril encouruz. » — Dans le même recueil factice, des « nouvelles de France » de la fin du xve siècle ; un rapport du secrétaire Morlach adressé de Venise et relatif aux intrigues contre l'empereur; divers rapports, en allemand, sur la politique française; des lettres de Louis XII, Châtillon-Coligny, des et aux réformateurs.

— N° 54. *Frankreich.* — Affaire des écoliers bernois emprisonnés à Lyon; lettres de Pierre Viret à ce sujet. — Plainte adressée par le Parlement de Dole à la ville de Berne : un « nommé Farelles et aultres prédicans ses consorts ont esté le caresme dernier à Porrentru (7 juillet 1557) et se sont parforcés de divertir

le peuple de l'ancienne observance et tradition de notre mère sainte église tant par collocutions particulières en lescolle de jeunes gens que en rues publicques. » — Lettres de Louis de Bourbon à Messieurs de l'église réformée de Lyon (28 juin 1562) : il leur annonce qu'il va à Beaugency pour discuter la paix ; il leur demande d'obéir à l'amiral comme à lui-même. — Lettres de F. Hotman à Berne : nouvelles de l'Europe (1562, 8 août et 30 août). Relation de la bataille de Dreux par le jeune Franz von Guillier (1563, 22 février).

— N° 55. *Frankreich.* — Lettres de Bellièvre; — Nouvelles de France après la Saint-Barthélemy.

— N° 62. *Frankreich.* — Kriegsnachrichten aus Frankreich und anderen Staaten (1514-1641).

Lucerne (Staatsarchiv). — L'inventaire général manuscrit du fonds France est divisé ainsi : ***Rois, ambassadeurs, pensions, guerres, guerre civile*** (Unruhen im Innern), ***Révolution française, affaires civiles, douanes;*** plus quelques rubriques sans intérêt.

Dans la série des lettres missives, dont l'inventaire analytique détaillé a été dressé par M. de Liebenau et où il s'agit surtout des troupes suisses, des ambassadeurs nouvellement accrédités, des événements de famille, on remarquera, à titre de curiosité diplomatique, le traité secret conclu entre Louis XIV et les Suisses (1714); c'est un cahier de parchemin enfermé dans une enveloppe scellée de lacs de soie ; le tout était dans une boite de fer-blanc soudée qui ne fut ouverte qu'en 1798, puis refermée ; en 1847 on a pensé qu'il n'y avait plus intérêt à assurer le secret de ce document sans valeur, et la boite a été ouverte à nouveau.

Pour la *Période révolutionnaire* il y a des indications à prendre dans la liasse *XXI :* Régiments Vigier et Castella (1791-1793), en particulier « relation de ce qui s'est passé à Aix concernant le régiment suisse d'Ernst les 26 et 27 février 1792, par L. de Watteville, commandant le régiment. — Dans la même liasse on remarque, et ceci est plus important : *l'État des gardes suisses au 10 août 1792, avec l'indication de leur sort.* Leur « sort » est

en effet mentionné ainsi : « mort à l'abbaye, ou au Carouzel, ou à la Conciergerie »; ou « il est doute s'il est mort à la Conciergerie ou s'il est sauvé ». Je regrette que le temps m'ait fait défaut et que je n'aie pu sinon prendre copie de cette liste pour la comparer à d'autres, du moins y relever des chiffres qu'il serait intéressant de mettre en regard de ceux que nous connaissons déjà.

— M. de Liebenau a publié, dans les ***Katholische Schweizerblätter für Wissenschaft, Kunst und Leben***, l'analyse d'un court récit, dû au Lucernois Schweizer, des péripéties du sauvetage de deux officiers suisses, dont Durler, après le 10 août 1792 [1].

Liasse *XXVII : Émigrés;* Listes d'émigrés et de prêtres réfractaires; curieux mémoire du chevalier Tinseau d'Amondance, au nom de l'ambassadeur impérial Buol, demandant à l'abbaye de Saint-Urban une subvention pour les frais de la guerre contre la France (1793, 12 juin); Documents divers réunis sous ce titre vague : « Unruhen und Kriege im Innern Frankreich » (1789-1804).

Zurich (Staatsarchiv). — Le dépôt est connu; cependant, pour la période moderne, j'y ai relevé dans la série des « relations avec l'étranger (France) » [A, 225, 32], la mention de lettres privées concernant l'affaire du régiment de Châteauvieux à Nancy; et la correspondance adressée à Antoine de Salis, maréchal de camp (1787-1792) (B. IX, 37).

Pour la fin du XVIIe siècle, je crois devoir signaler les importantes listes des protestants français qui ont passé par Zurich du 4 août 1686 au 1er juin 1690. En quatre ans, on compte 18847 « exilés », et, bien souvent, les listes sont nominatives et nous renseignent sur la profession des fugitifs : par un très rapide examen, j'ai été frappé de l'extrême abondance de « taffetatiers », « fatturiers de laine », « fabricants de soie » (Verzeichniss der franz. Exulanten) [E. 1. 29].

Schaffhouse (Staatsarchiv).— Dans ce dépôt où l'on a conservé

1. « Aus den pariser Schreckenstagen ; » je compte donner ce récit *in extenso* à un recueil français.

l'ancien système de classement par armoires, c'est-à-dire du classement lié aux conditions matérielles du dépôt et non logique, il est difficile, lorsque l'archiviste est absent, de faire facilement, même avec l'aide de bons répertoires, d'utiles recherches. Mon confrère M. H. Stein a déjà signalé tout ce qu'il y avait d'intéressant pour la France dans ce dépôt; je voudrais seulement attirer l'attention de ceux que préoccupe l'histoire du protestantisme français sur les petits registres donnant les listes alphabétiques des réfugiés, et sur les cahiers où sont consignés les dons des Suisses pour leurs frères dans la foi (Collectbücher). J'ai relevé sur l'un de ces carnets, que les réfugiés emportaient sans doute avec eux en guise de lettre de recommandation, les quelques lignes qui suivent :

M. de Junies, cy devant celebre avocat au parlement de Guienne en France, maintenant plus célèbre confesseur de Notre-Seigneur Jésus-Christ par sa retraite de France et par l'abandonnement volontaire de son païs, de ses parens, de ses biens et de ses employs, a faict un séjour d'environ deux mois dans la ville de Lausanne en Suisse, et s'y est fait connoistre par sa capacité, par sa littérature et par son esprit, mais encore plus par sa piété exemplaire et par sa vertu chrétienne, qui l'ont fait aimer et respecter de tous ceux qui l'ont connu. Ce qui fait que dans le dessein qu'il a de se retirer en Dannemarc où la Providence luy ouvre quelque voye d'établissement nous luy rendons très volontiers le véritable témoignage et nous l'accompagnons de nos vœux les plus ardens pour la prospérité de son voyage et du dessein qui le luy fait entreprendre, prians Dieu qu'il le tienne en sa protection, et prians aussi nos frères à qui il pourra s'adresser de le recueillir et lui aider en tout ce qu'ils pourront comme vray membre de Jésus-Christ et digne de leur amitié et charité chrétienne. Fait à Lausanne, ville du canton de Berne en Suisse, le samedi 28 novembre 1685, par les ministres soussignés : Merlat, pasteur; Hourbe, pasteur.

Dans le même cahier :

J'atteste, sur le témoignage de M. Paul Terrasson, docteur en médecine, ancien de l'église françoise de cette ville, que M. Jean Girard et M. Melchisédec du Noyer, ce dernier de grande taille et de cheveux noirs, âgé de vingt ans, le premier de grande taille aussi portant perruque, âgé de dix-huit ans, tous deux de Chalon-sur-Saône, sont nés de très honnête famille et qu'ils ont fait profession de la sainte religion réformée; ils fuyent arrière de l'idolatrie et étant sortis heureusement du païs où l'idolatrie des papistes exerce aujourdhui sa fureur, ils vont

où la Providence de Dieu les apellera. Je les recommande au Père des consolations, afin que, ayant souffert avec Christ, ils règnent de même avec Christ : la paix de Dieu soit sur tous ses troupeaux et la force de sa dextre pour tous les princes et états qui protègent la sainte église réformée. Donné à Zurich, le 7 décembre 1685.

P. Reboulet, *pasteur de l'Eglise françoise.* (Büchlein II, *Exulanten.*)

Sur ces petits livrets (büchlein) on peut noter encore de curieuses indications : « à Winterthour on ne leur donne (aux réfugiés) que du pain et de l'eau pour les empêcher de mourir »; ailleurs il y a ces simples mots : « Conversions à la tragonne »; ailleurs enfin on peut suivre, village par village, l'itinéraire de Schaffhouse à Heidelberg établi minutieusement pour des Français qui ignorent la langue et marchent en pays inconnu.

Bâle (Staatsarchiv). — Les riches archives cantonales de Bâle sont installées depuis peu (novembre 1899) dans un bâtiment nouveau qui est un modèle du genre. L'archiviste, M. le Dr Wackernagel, a eu l'amabilité de me faire tenir les plans de son « palais » et il me sera de la sorte possible de parler plus en détail, dans un prochain article, de ce bâtiment et de son agencement intérieur. Je me contenterai de faire observer ici que, dans le dépôt de Bâle, on a été préoccupé de faire en sorte que toutes les salles d'archives pussent être accessibles en toute saison et à toute heure : c'est dire qu'elles sont chauffées à la vapeur, et éclairées à l'électricité ; d'autre part, les étages sont nombreux, c'est-à-dire très peu élevés ; toutes les liasses peuvent être déplacées sans qu'il soit nécessaire d'employer d'échelle ; enfin, innovation intéressante, une salle spéciale a été aménagée, dans laquelle les étudiants en histoire de l'Université, en particulier les médiévistes, pourront, sous la direction de leur professeur, étudier la paléographie et la diplomatique à l'aide des documents originaux ; le « séminaire » historique de Bâle aura sa succursale aux archives ; celles-ci deviennent ainsi une dépendance nécessaire de l'Université; pour le plus grand bien de l'archiviste et de son adjoint, le contact s'établit, quotidien et fécond, avec les professeurs, et pour ceux-ci les facilités de travail sont accrues considérablement. Or le dépôt des docu-

ments administratifs n'ayant lieu qu'environ vingt ans après qu'ils ont cessé d'être immédiatement utiles, l'archiviste n'est pas tiraillé par deux besognes différentes : le travail d'érudition et la communication quotidienne aux administrations ; par leur rapprochement de l'Université, les archives ne courent pas le risque de devenir des officines de petits travaux locaux, amusement d'érudits désœuvrés ; par leur éloignement des « bureaux », elles ne sont pas considérées comme une annexe, dédaignée des administrations où l'on n'a pas le temps de comprendre le travail scientifique désintéressé.

Du fonds *France* j'ai donné ici même un court inventaire [1] ; mais je crois utile de signaler quelques documents inutilisés encore et qui pourraient solliciter l'attention des travailleurs ; dans la liasse intitulée : *Affaires générales* (allgemeines) [A. 1 (1479-1659)], on trouve des lettres missives des rois de France, le « rôle des seigneurs qui vont avec le roi en Poulongne », des lettres de Henri de Bourbon, de Robert, secrétaire de Mgr le comte de Biron (début du XVIIe siècle), qui « va en Allemagne finir sa vie dans l'étude ou, si ses affections l'y obligent, en Hongrie pour y sacrifier le reste de sa vie au service de Dieu ». — Les papiers concernant les dettes de la France (Schulden, 1526-1778) [A. 5.] ont été utilisés par M. le Dr Huber, archiviste adjoint, pour un article intitulé « Die Anleihen der französischen Könige bei Basel », paru dans le *Basler Jahrbuch* (année 1896). C'est dans la même série (1790-1791) que se trouvent les lettres de Pierre Ochs, chancelier de la ville de Bâle, chargé d'aller à Paris, auprès de l'Assemblée nationale, négocier le remboursement des sommes dues par la France à la ville qu'il représentait : ces lettres, qui vont de mai à août 1791, sont intéressantes, car Pierre Ochs ne se contente pas de discuter des questions juridiques, il ajoute toujours des impressions sur ce qu'il a vu et entendu; et comme il avait, à Paris, des relations dans le camp des « aristocrates » et dans le camp opposé, ses notes ne sont pas négligeables [2]. — Ceux qu'intéresse

1. *Bibliographe moderne*, année 1897, n° 6 (novembre-décembre).

2. Ces lettres paraitront *in extenso* dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*.

l'histoire des protestants français réfugiés en Suisse ne devront pas se contenter des documents compris dans le fonds France (Refugianten); ils trouveront encore des renseignements précieux dans les registres de réception de bourgeoisie où se trouve la liste de tous les nouveaux bourgeois de Bâle parmi lesquels il y a beaucoup de Français; de même, à l'aide des « Kirchenakten », « Religionssachen » et « vertriebene Glaubensgenossen « (18 registres pour les xviie et xviiie siècles), il y aurait à compléter ce que l'on sait des réfugiés français et piémontais. — M. le Dr Huber a partiellement traité le sujet dans un article intitulé : *die Refugianten in Basel*, paru dans le *Neujahrsblatt* (*Gesellschaft zur Beförderung des guten und gemeinnützigen*) (année 1897, n° 75).

L'histoire de l'*émigration* à Bâle et aux environs pourrait être faite à l'aide des documents renfermés dans les liasses : *Emigranten* [A. 11] (1792-1827); on y trouve les dossiers de : l'abbé Blaise, 1794 ; — M. de Champart, 1792-1794 ; — Chaynot, 1794; — baron de Gohre, chanoine de Guebwiller, 1794; — de Malouet, 1794; — Ostertag, 1794; — Harrel la Vertu, 1794; — Jean-Frédéric Hilscher; — J.-J. Mayer; — Joseph Noblat de Morvillars, 1794; — chevalier Orelli, 1794; — Rubichon, 1794; — Mme de Salomon de Horimont, 1794; — Biechy (*alias* Walt), 1794.

Particulièrement intéressant est le dossier de *Hilscher*, Allemand né à Leipzig, « devenu Français par sympathie », et établi dans « l'enfer, le purgatoire de Bâle », ci-devant professeur de philosophie à l'Université de Leipzig, et garde de la bibliothèque de Saint-Paul. Il y a, dans son dossier, des lettres, des mémoires, et un journal rédigé avec soin et qui mériterait une lecture attentive; de même les papiers concernant l'abbé *Blaise* sont curieux; cet abbé réfugié à Bâle était en correspondance avec des émigrés installés en Allemagne et qui s'occupaient du négoce des assignats dans l'armée prussienne à Worms, avec de nobles dames fuyant la France et qui le chargeaient de leur acheter de la toile à crédit pour se faire des chemises, et de leur procurer des boites à mouches. Une note nous renseigne sur le moyen qu'emploient « les régicides pour avoir Bâle et Neuchâtel » : ils introduisent dans ces villes

le plus d'assignats possible, pour provoquer une hausse factice; mais, de leur côté, les émigrés essaient de jouer à la baisse; « les négociants français qui ont émigré avec des sommes ont le projet d'avilir les assignats par une tactique d'agiotage et d'en dégoûter les Suisses ; mais ces derniers, secondés de leurs protecteurs jacobins, les font expulser du territoire. »

Paris de Bollardière [1] était en quelque sorte un « émigré malgré lui ». « Il avait quitté la France parce qu'on ne cessait de lui répéter que l'honneur l'exigeait et il avait fini par le croire; mais il savait voir clair et le tableau qu'il peint de l'armée réunie à Coblentz est édifiant : incurie, vanité, désordre; il ne croit pas à la victoire et a de « tristes pressentiments ». Les officiers généraux se disputent, les « émigrés cavaliers » quittent les émigrés « fantassins » qu'ils méprisent; on ne leur donne « que des chefs ineptes ou tarés » : aussi les batailles sont-elles d'avance perdues et la retraite dans le pays de Liège se transforme-t-elle en déroute : les princes, pour se débarrasser des plus misérables, leur donnent des passeports qui « leur permettent de voyager *sur la surface du globe* ». En Hollande, on a tort de dire que les jacobins sont craints : on les appelle! Il se réfugie à Londres et de là écrit à des amis pour leur dire ce qu'il pense de l'émigration : « c'est l'émigration qui a perdu la royauté, c'est au pied du trône qu'il fallait combattre et périr ; l'expérience a prouvé trop tard que ce n'était pas à Coblence que devaient se réunir les défenseurs de la monarchie française. Aveugles que nous sommes! nos vœux sont pour les avides étrangers, pour ceux qui ont provoqué la Révolution, protégé, payé les factieux, pour ceux qui depuis quatre ans nous trompent, pour ceux qui se joueront de nous jusqu'à la fin. Mais ne vous abusez pas, vous tous qui riez de nos maux. Vous aurez votre tour, trop tôt peut-être. Vous serez punis de votre coupable insouciance. L'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre même auront leur révolution ; l'Europe en bonnet rouge nous vengera des outrages sans nombre que nous avons

1. Une note indique qu'il s'agit de *Paris de Bollardière*, natif de Saverne, en Alsace, et non de *Noblat de Morvillars* comme le pourraient faire supposer certaines indications.

reçus. » Ailleurs il essaie encore d'enlever aux émigrés leurs illusions : la royauté française « est vieille, elle tombe en putréfaction : » le trône s'est écroulé, et dans sa chute il a ébranlé les trônes voisins. — *Biechy* est tout aussi découragé et dégoûté : dans une lettre (3 oct. 1794), il demande une place, si petite soit-elle, « dans le civil », car il mène une vie de forçat, sans habits et mal nourri ; les désertions sont quotidiennes : « les officiers donnent leur démission, les soldats *la prennent* sous la semelle de leurs souliers. » Premier huissier au Conseil souverain d'Alsace, Biechy fit à Bâle le métier de facteur et de commissionnaire pour les émigrés, et l'on peut encore voir son portefeuille de cuir rouge garni de lettres, de listes de noms convenus, et même de pièces de vers ; il en est une qui commence par ces mots :

Te Deum laudamus contra Gallos,
Te Galliam damnamus, te schismaticam confitemur (etc.).

On y trouve une *Ode à l'empereur François II :*

Épousant la juste querelle,
Les plus grands rois de l'univers
Vont frapper l'hydre criminelle
Qui retient Paris dans les fers ;
Du trône vengeurs magnanimes,
Bientôt vos rigueurs légitimes
Feront trembler l'impiété
Et vos pieds fouleront encore,
Sous la cocarde tricolore,
Les bonnets de la liberté !

Quand à cette poésie bizarre on compare les notes vraies données par les *lettres*, on voit comment les rois se préparaient à « frapper l'hydre criminelle [1] ».

1. A rapprocher de ces documents les lettres adressées de Bâle, conservées à Soleure, et où il est question des émigrés ; en particulier une lettre de *Bacher* (29 vendémiaire an VI) qui se plaint « des émigrés qui, même à Bâle, tiennent le haut bout dans la ville, et à table d'hôte imposent silence à tous. Je ne sais pourquoi, dit-il, on continue d'être si amoureux à Soleure de ces messieurs, mais vous verrez où cela vous conduira. » — Il y a en outre, à Bâle, des documents sur le *Club helvétique* qui ne semblent pas avoir été utilisés par A. Stern dans son article sur le *Club des patriotes* (*Revue historique*, XXXIX, 1889).

Bâle (Vaterländische Landesbibliothek). — Dans cette bibliothèque sont conservés quelques recueils factices de lettres, manuscrits divers, concernant les rapports de la Suisse, et en particulier de Bâle, avec la France, l'Alsace, Mulhouse, le Sundgau. J'ai noté, en outre, deux volumes manuscrits intitulés : *Correspondance de d'Aguesseau avec Iselin*, professeur de droit à Bâle. [mss. 13 et 15] (I, 1716-1737 ; II, 1717-1736). — Jakob Christophe Iselin entretint une correspondance avec d'Aguesseau pour se procurer des renseignements sur les actes du concile de Bâle (on trouvera des détails dans l'ouvrage de Pierre Ochs : *Geschichte von Stadt und Landschaft Basel*, 1819), mais il semble que la plupart de ces lettres soient restées inédites [1].

L'histoire de la Révolution, dans l'étude de ses contre-coups tout au moins, n'est pas négligée à Bâle ; M. le docteur Burckhardt, en particulier, prépare une « histoire de la Révolution à Bâle », et M. le docteur Barth s'occupe de Mengaud et du mouvement révolutionnaire en Suisse.

II. — ALLEMAGNE

Constance (archives municipales). — Aux indications données par les *Archives de l'histoire de France* il y a lieu d'ajouter quelques détails : En 1896 a paru une *histoire de la ville de Constance* (Geschichte der Stadt Konstanz) due à Laible, dans laquelle il y a de curieuses pages sur l'émigration ; on note par exemple qu'en 1798 il vint à Constance 2159 émigrés ; il y vint aussi des « régicides » :

Antoine-Denis Bellegarde [2], d'Angoulême, mort « fou » à Constance en 1824, âgé de quatre-vingt-deux ans ; il habitait, 37, Hussengasse ;

La Brunière [3], du Cher, mort en 1825, « c'était un brave homme ; »

1. Je tiens ces renseignements de M. W. Speiser, de Bâle, auquel j'adresse ici mes meilleurs remerciements.

2. A.-Denis Bellegarde n'est donc pas mort en Belgique.

3. Fauvre-La Brunerie.

Brival, de la Corrèze [1], mort en 1820, à l'hôpital, dans le gâtisme ;

Monnel, de la Marne [2], mort en 1822, « gab schriftlich seiner Reue über seine Abstimmung Ausdruck » (Il laissa par écrit l'expression de son repentir du vote de la mort du roi).

L'archiviste actuel possède, dans des papiers de famille, un journal tenu à la fin du siècle dernier par son grand-père ; c'est la meilleure mine pour l'histoire de l'émigration à Constance ; le brave homme notait, en effet, les émigrés nouvellement arrrivés, appréciait la vie irrégulière qu'ils menaient (ein zügelloses Leben führten) ; il vit à Constance : l'archevêque de Paris, l'évêque de Langres, l'évêque de Troyes, les évêques de Nîmes et de Saint-Malo, l'archevêque d'Avignon, etc. Les prix augmentèrent dans la ville au point qu'un appartement de quatre chambres se louait six louis d'or, soit soixante-six florins par mois. Pour les émigrés pauvres, on organisa des concerts et l'on joua plusieurs fois l'opéra : la recette pour une représentation de Zaïde fut de six cents florins. — De même, on possède des notes sur les guerres de 1796 à 1800 qui ont été mises à profit par le professeur F. Eiselein, dans un article intitulé : « Die Gefechte bei Schlatt.... und die Erstürmung der Stadt Konstanz durch die Franzosen am 7 okt. 1799 » (paru, en 1898, dans les *Schriften des Vereins für Geschichte des Bodensees und seiner Umgebung*, Lindau).

Spire (Kgl. Kreisarchiv der Rheinpfalz). — Pour la période révolutionnaire, il ne s'y trouve que des documents d'administration. — Les archives vont être prochainement installées à nouveau dans un bâtiment pour lequel on a prévu un crédit de 300,000 mk. Les plans sont sensiblement analogues à ceux des archives de Strasbourg, mais il paraîtrait que l'architecte voudrait faire l'essai d'un système nouveau de rayons en verre : l'épreuve est originale.

Darmstadt (Haus- und Staatsarchiv). — Dès 1576 une division

1. Brival ; on ignorait la ville où il était mort.
2. Mort le 29 octobre 1822 ; député de la Haute-Marne.

a été établie dans les Archives de la maison de Hesse : la partie la plus importante a été déposée à Marbourg, quelques papiers sont à Cassel ; Darmstadt a reçu un fonds notable.

Il faut distinguer les archives de famille et les archives d'État :

I. — Les premières sont riches en documents concernant la France ; on note, en particulier, des nouvelles de France de 1567 à 1820, des lettres du et au résident français à Francfort, M. Gravelle (1656-1668), des correspondances intéressant le grand-duché de Berg, des mémoires sur l'armée française, et.... le registre d'ordres du 87e de ligne, en 1870. Il suffit de parcourir le répertoire des documents originaux des Hanau-Lichtenberg pour voir qu'il contient des *rapports* sur la Révolution en Alsace ; de même il faudrait tirer profit du *journal* du prince de Hesse qui commandait en 1813 une division dans l'armée du Nord et dont la copie est conservée ici ; l'original a été perdu en France.

Depuis la publication par le comte de Reiset des *Lettres de Marie-Antoinette*, de nouvelles lettres ont été découvertes.

A signaler également les lettres et rapports de l'avoué (Vogt) des Hanau-Lichtenberg, *Kappler*, envoyé à Paris et au Congrès de Rastadt : il n'y est pas seulement question de points de droit, mais on y trouve beaucoup d'observations personnelles ; dans le même ordre d'idées, les relations de voyage des princes de Hesse en France (XVIIe-XVIIIe siècles) sont utilisables.

Voici, à titre d'exemple, une lettre de Kappler, datée du 5 avril 1790, où il y a de sévères appréciations des « travaux de l'Assemblée : »

Plus l'Assemblée avance dans ses opérations, plus elle fait de mécontents et plus elle s'expose à voir s'écrouler tout le bâtiment de la constitution. Elle vient de supprimer le privilège de la compagnie des Indes et maintenant elle s'occupe de l'organisation de l'ordre judiciaire sur la base la plus extravagante du monde. L'on ne veut plus de tribunaux de justice, l'on veut régler les procès par des jurés et juger par des juges ambulans qui iraient rendre la justice de ville en ville, de bourg en bourg, de sorte que toute la France serait sans juges, hormis les moments que les juges vagabonds se fixeraient pour un instant dans telle ou telle ville. Jugez, mon cher ami, quelle sera la marche de cette

justice bottée : l'anarchie civile en résultera infailliblement et cent mille honnêtes familles seront réduites à la mendicité et au désespoir. Ce projet se discute depuis quatre jours, et quoique tous les gens qui connaissent et les mœurs et les lois du Français en font voir tout le ridicule et l'impossibilité de mettre ce projet en usage, la plus grande partie semble l'adopter. On dit que c'est la manière de juger en Angleterre et en Amérique, mais on ne veut pas se convaincre que ce qui convient à l'Anglais ne convient pas au Français, et que ce qui convient au Français ne convient pas à l'Américain, peuple neuf qui a adopté dans son berceau la manière de rendre la justice que l'inexpérience seule peut introduire et l'habitude seule conserver. Mais un peuple vieux et usé comme les Français sont pliés à leurs anciennes lois et une nouvelle manière de rendre la justice qui ne convient ny à la légèreté du caractère, ny à la frivolité des mœurs, ny même aux lois existantes, introduit infailliblement le trouble et l'anarchie dans la société et serait peut-être la perte de la France.... Je n'ai pas entendu que M. Mayerhoffer ait été ici avec un don patriotique ; je ne crois pas qu'aucun membre de l'assemblée ait osé porter des mains sacrilèges sur ces dépôts sacrés dont le patriotisme français a fait l'offrande à la patrie, mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a beaucoup de membres qui jouent des jeux d'enfer, qui gardent leur argent et celui de leurs créanciers ; il y a surtout un nommé *Le Chapellier* qui, dit-on, a perdu l'argent de l'anglais Pitt.... Nous avons encore l'objet le plus épineux devant les mains (Vor der Hand, à présent), ce sont les finances qui sont dans le plus grand et désespérant désordre, ce sera l'écueil de la constitution si nous ne parvenons pas à les sauver.... Le prince de Conti est de retour en cette capitale ; le même peuple, qui, il n'y a guère, le poursuivait pour le pendre, l'a accueilli, et les poissardes lui ont chanté des couplets à son (*sic*) louange. Jugez du caractère français si Foulon, Berthier, etc. Il faut tout attendre des Français et ne s'étonner de rien.

II. — Dans les archives d'État, la série des ambassades hessoises (Convolut., 16-28); les actes des agents hessois auprès des autorités du département du Mont-Tonnerre (1804-1815) : il est, à ce propos, utile de savoir qu'une partie des archives de la préfecture de Mayence est conservée à Darmstadt ; il y a quelques années, on a transporté au dépôt grand-ducal deux à trois cents cartons pleins de lettres, de documents politiques, de rapports (en particulier de Jeanbon-Saint-André) dont le dépouillement n'a pas encore été fait ; parmi les rapports des agents des landgraves à Paris, ceux de *Bonnard* au commence-

ment de la Révolution sont à lire : il tient le landgrave au courant de ce qui se passe après la convocation des États généraux, il note que « les cahiers contiennent des demandes plaisantes et qui diminueraient l'autorité royale, » etc.; de même les lettres (en français) de l'agent secret *Bohmer* sont à dépouiller; dans un rapport de l'agent Pappenheim (Convolut., 18), on lit que la disgrâce de Lucien Bonaparte (1800) est attribuée à ce fait qu'il aurait donné, à l'insu des consuls, « la permission d'exportation de blé à la concurrence de 15000 quintaux. » Le premier consul lui a dit qu'il le déshonorait par sa conduite, qu'il lui avait donné ce ministère pour faire le bien et pour faire chérir le gouvernement dans l'intérieur, qu'il l'éloignait pour quelque temps de cet emploi, » enfin, dans Convolut., 35, des rapports secrets, en allemand, sur le département du Mont-Tonnerre.

A mon passage à Darmstadt, M. le docteur Schenk zu Schweinsberg m'a montré une collection de dix-neuf volumes reliés de *lettres originales* et de *Concepten* (minutes) provenant des archives du prince d'Isenbourg, mort récemment au château de Birstein : cette collection était déposée à Darmstadt pour être vendue; ces papiers, que l'on m'a dit être totalement inexplorés, concernent les affaires de 1636 à 1648 : le vice-roi et capitaine général de « la ciudad de Valencia », les désordres en Catalogne, les désordres à Naples, et il s'y trouve des lettres de « don Juan de Austria ».

Düsseldorf (Staatsarchiv). — Du répertoire donné par Ilgen (Archives de l'histoire de France, p. 635), il convient de mentionner surtout les rubriques intéressant la période de l'occupation française et l'administration du grand-duché de Berg.

Période française et nouvelle organisation :

A. *Pays de Rhin et Meuse ;*

B. *Département de la Roër*, préfecture d'Aix-la-Chapelle (1798-1811); Actes du haut consistoire protestant à Cologne (1804-1813);

C. *Département de Rhin-et-Moselle ;*

D. *Grand-duché de Berg* [1].

1. Pour ce qui concerne spécialement le grand-duché de Berg, je compte donner ultérieurement de plus complètes indications.

Actes des ministères et des préfectures ;

Actes du haut consistoire protestant de Düsseldorf (1806-1814) ; en particulier : Statistique du département du Rhin dans le grand-duché (1807-1809) ;

E. *Rhin moyen et Rhin inférieur* (actes officiels) ;

F. *Rhin et Weser* (1813-1816) ;

G. *Berg*. Gouvernement général, actes de 1813 à 1816, en particulier tout ce qui concerne l'introduction du nouveau gouvernement après le départ des Français.

Je n'ai pu, à mon grand regret, parcourir les liasses elles-mêmes pour en apprécier moins sommairement le contenu, mais j'ai constaté que de plus en plus les travailleurs allemands étudient les effets de la domination française dans la région du Rhin. Sans parler du dépouillement fait par le savant italien, M. Alb. Lumbroso, des documents concernant Murat, il y aurait à donner l'énumération d'une série de travaux de détail, parus dans des recueils de sociétés locales ou dans des brochures qui n'arrivent pas jusqu'en France. Outre le trop court et superficiel travail de Gœcke, on aura recours aux monographies éparses dans les revues suivantes :

Bergischer Geschichtsverein (travaux de Winter, Harless et Otto Redlich) ;

Düsseldorfer Geschichtsverein (travaux de Wachter) ;

Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein. (La table des trente-neuf premiers volumes a paru en 1888 ; celle des volumes XLI à LIX a paru en 1896). (Travaux du professeur Hüffer de Bonn.)

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, Monatsschrift für rheinischwestfälische Geschichtsforschung und Alterthumskunde (Trèves).

Il est important aussi de ne pas laisser inexplorés les rapports des directeurs de gymnase qui, souvent, sont précédés d'études historiques, faites il est vrai dans un esprit très patriotique, mais toujours avec l'aide de documents originaux bien utilisés. C'est ainsi qu'en 1899 a paru, en tête du rapport du gymnase de Düsseldorf, une étude due au directeur, M. le docteur Asbach, et

intitulée : *Die Napoleonische Universität zu Düsseldorf* (1812-1813) [1].

Des travaux importants sont en préparation, où sera étudiée l'influence du blocus continental sur une région aujourd'hui comptée parmi les plus industrielles d'Europe. M. le professeur Hönicher, de Berlin, qui rassemble actuellement les matériaux d'une étude d'ensemble sur le blocus, n'a eu garde de négliger les archives de Düsseldorf, où il a pu consulter les mémoires et suppliques des industriels du grand-duché. — Pour la région du Rhin, tout au moins, il estime, m'a-t-on dit, que le blocus a eu d'excellents effets sur l'industrie allemande [2].

Cologne (Stadtarchiv). — Les archives de la ville de Cologne sont installées depuis quelques années, avec la bibliothèque municipale, dans un somptueux palais gothique où l'on n'a pas ménagé l'argent pour obtenir, dans un cadre « de style », le confort moderne, qui de plus en plus envahit même les dépôts d'archives. Le temps sera bientôt loin où l'on interdisait le chauffage des dépôts par crainte de l'incendie, et où l'archiviste devait se retirer de son cabinet de travail quand arrivait la nuit [3].

Pour la *période révolutionnaire*, les archives de Cologne sont assez riches : il existe un répertoire ancien des documents de 1794 à 1813, *Repertorium der Stadt-kölnischen Akten*, très complet et détaillé. Il faut y noter les séries : fêtes, théâtres, comme intéressantes pour l'étude de l'esprit public. — Dans d'autres séries, telles que les *procès-verbaux de la ville* (Raths Protokolle) et la *Zeitungspolizei* (police des journaux), on trouve des proclamations de représentants en mission, etc. Les registres et actes de la *chambre de commerce* pour la même période ont été versés en 1833 aux archives municipales.

C'est à Cologne qu'est le siège d'une des sociétés historiques

1. A été tiré à part. Voir un compte rendu dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1re année, n° 6, p. 619.

2. C'est l'opposé de la conclusion de Goecke, dans son chapitre : « Regierung und Verwaltung der Fremden. »

3. Une notice a été consacrée à ce bâtiment lors de son inauguration : *Das Archiv und die Bibliothek der Stadt Köln* (Festschrift zur 23. Jahres Versammlung des Hansischen Geschichtsvereins zu Köln, 1894).

les plus jeunes mais en même temps les plus actives et les plus riches d'Allemagne : la *Gesellschaft für rheinische Geschichtskunde*, fondée en 1881 et qui, aujourd'hui, a un budget annuel de plus de 22000 mk. (plus de 25000 fr.) et une fortune de plus de 100,000 fr. Depuis sa fondation, cette société a déjà publié une série de travaux importants, parmi lesquels il faut mentionner, pour les chercheurs français : *Les registres matricules de l'Université de Cologne* (die Matrikel der Universität Köln), 1389-1559, où l'on relève quantité de noms français ; des tables bien faites indiquent d'ailleurs la région d'origine de ces étudiants ; — des cartes pour l'étude de *la région du Rhin*, en 1789, pendant l'occupation française, et au moment de la réorganisation du gouvernement prussien [1]. — D'un intérêt très général est la publication des *comptes de la ville de Cologne au moyen âge* (Kölner Stadtrechnungen des Mittelalters), par M. le docteur Knipping, actuellement archiviste adjoint à Düsseldorf. On n'avait jamais encore publié avec autant de méthode et en les présentant d'une manière aussi logique les comptes d'une ville pendant une longue période. L'éditeur ne s'est pas contenté de faire un travail de copiste, il a voulu tirer des conclusions des chiffres qu'il trouvait, et c'est ainsi que son livre est devenu une véritable étude sur la condition économique d'une ville au moyen âge ; il y a là un exemple du résultat que peut donner le travail d'érudition fait avec la constante préoccupation, non pas simplement d'être complet, correct et exact, mais de faire avancer la science en prouvant quelque chose de nouveau.

La Société historique de Cologne a entrepris également la publication de l'inventaire des archives communales de la province du Rhin (Inhalt der Kleineren Archive der Rheinprovinz) ; le premier volume a paru dans le rapport de 1899 et contient, entre autres inventaires, ceux de Cologne-campagne, Crefeld-ville et Crefeld-campagne, Düsseldorf-ville et campagne ; l'utilité de ces inventaires pour des Français, c'est de signaler dans les archives communales ou privées des documents où il y aurait,

1. Ces cartes sont à utiliser avec un volume explicatif : *Karte der Rheinprovinz unter französischen Herrschaft* (1813), etc.

sans doute, des indications à relever : ainsi à *Miel* (Kreis Rheinbach) : Akten über der Anspruch des Königs von Frankreich auf die Lehensherrlichkeit über Miel, 1682 ; — à *Kleinkönigsdorf* (Kreis-Kölnland), dans les archives des Béthune : Urkunden der aus Chatillon (département du Nord), 1792, eingewanderten Familie seit 1660, etc. [1].

Marbourg (Staatsarchiv [2]). — Un répertoire sur fiches des documents français, *Französische Sachen*, m'a permis de très rapidement relever la mention des documents les plus importants : en particulier ceux compris entre les années 1528 et 1572. Beaucoup ont été déjà ou signalés ou utilisés, car les travailleurs sont nombreux à Marbourg. Mais il n'est pas inutile de mentionner les documents suivants : « Nouvelles de la guerre entre l'empereur et le roi de France, en particulier détails sur la bataille de Saint-Quentin » (1557, août-septembre). — Correspondance relative à la guerre, pour les années 1558, 1559, 1560. — Lettres de *Jean Garnier* (Johannes Garnerius), précepteur français du landgrave de Hesse, concernant l'état et le progrès du protestantisme en France, son activité professorale à Metz, un projet d'union entre les protestants allemands et français, la situation des chefs huguenots à la cour, etc. M. le professeur Stengel, actuellement à Greifswald, prépare un travail tiré de cette correspondance, dont l'importance est évidente, car elle comprend les années 1564 à 1580.

Pour l'année 1572, il y a à Marbourg beaucoup de lettres dont

1. Déjà, dans la collection des *Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein*, il y a une série d'inventaires d'Archives communales ; en 1897 il y avait soixante-quatre volumes publiés.

2. La centralisation des archives de Hesse a été faite au *château* de Marbourg.

Dans ce dépôt, régi par les règlements prussiens, j'ai dû à l'ingéniosité de M. Kœnnecke de pouvoir emporter les copies que j'avais prises : il a eu l'idée de demander par dépêche, à Berlin, l'autorisation nécessaire, qui est arrivée en deux heures ; je l'en remercie. Un reste curieux de formalisme : on ne peut prendre copie de documents qu'après avoir signé une promesse de le faire avec discrétion, et confirmé cette promesse par une sorte de serment prêté la main dans la main de l'archiviste.

le dépouillement complet n'a pas été fait [1] : mais pour faire ce travail sur place, il faudrait un séjour de plusieurs semaines, car ces princes allemands s'écrivaient de longues et fréquentes lettres, en particulier pendant les périodes troublées comme le fut l'année 1572. L'analyse des lettres échangées présente partout la même indication sommaire : détails sur les massacres de Paris, détails sur la situation des protestants en France, fuite de beaucoup de protestants hors de France ; le landgrave Guillaume IV et le duc Jules de Brunswick, le prince Auguste de Saxe, le landgrave Louis de Hesse et son frère, le duc Jean-Guillaume de Saxe, le prince Jean-Georges de Brandebourg, le comte palatin Philippe-Louis, le duc Louis de Wurtemberg, etc., s'envoient de Paris, jour par jour, des nouvelles de la situation, et analysent les causes et les conséquences de la Saint-Barthélemy [2]. Je crois inutile de donner ici l'interminable liste de ces lettres, toutes traitant du même sujet, mais qui toutes devraient être attentivement lues, car il n'est pas douteux qu'elles ne renferment des détails et des appréciations qui diffèrent.

Les années 1589 à 1650 sont représentées par peu de documents dont la mention vaille la peine d'être relevée. A signaler tout au plus, pour la fin du xvie siècle et le début du xviie, les lettres du comte Albert de Nassau-Weilburg au landgrave Guillaume; un rapport sur l'état de la France en 1624, par le prince Auguste d'Anhalt, une lettre de l'agent hessois à Paris, Deschamps, rappelant au landgrave Philippe la promesse d'argent qu'il a faite pour la construction du temple de Charenton (1625).

Pour le xviiie et le début du xixe siècle (IV, 1651-1818), les rapports de l'envoyé hessois à Paris, von Boden, sur la famille royale, les changements de ministre, etc. (1782-1783), et les rapports sur l'Assemblée nationale (*Kasseler Kabinets Akten*). On fera bien de consulter le répertoire du ministère des affaires

1. La correspondance de F. Hotman a été publiée par M. Schinger, de Bâle (*Bulletin de la Soc. de l'hist. du protestantisme français*, année 1894, p. 430, compte rendu).

2. Dans le *Bulletin du protestantisme français*, on a publié en 1896 (p. 444) une lettre de W. von Kornberg au landgrave Guillaume IV sur les antécédents de la Saint-Barthélemy, etc.

étrangères à Cassel, depuis 1796 jusqu'à l'époque de la domination prussienne.

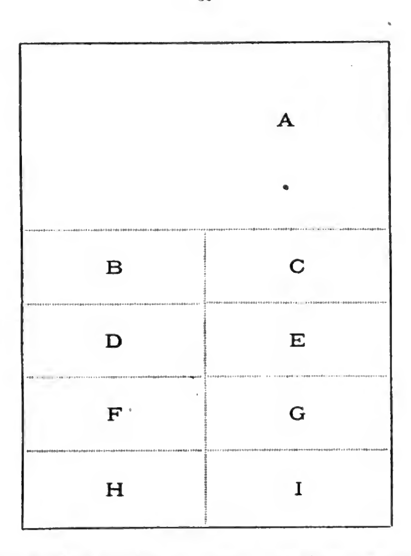
Pour la période contemporaine, on consultera le répertoire contenant les *Acta der Kurhessischen Gesandtschaft* dans les différentes capitales; pour les années 1815 à 1834, en particulier, il y a des rapports, en français, adressés de Paris au ministère des affaires étrangères à Cassel; de même on consultera les papiers personnels des différents envoyés hessois, en particulier les Dörnberg.

Enfin, un répertoire ne devra pas être négligé par les travailleurs français; c'est celui qui porte le titre : *Vorträge mit Frankreich* (1500-1853), donnant l'analyse et la description des actes, avec l'indication : publié dans tel recueil, ou non publié. On évitera, en consultant ce registre, la reproduction d'actes déjà connus.

Deux publications doivent être consultées, qui contiennent parfois des articles intéressant notre histoire : *Zeitschrift für die Hessische Geschichte*, revue paraissant à Cassel; organe de la Société d'histoire de Hesse, qui se réunit, soit à Cassel, soit à Marbourg, et donne un volume par an, ainsi que des *Mittheilungen*. – Une commission officielle prépare également la publication de documents historiques : *Commission für die Geschichte Hessen und Waldeck;* actuellement, on prépare l'édition des actes de Philippe le Magnanime.

Ici, je demande la permission d'ouvrir une parenthèse pour signaler un instrument de travail bien précieux et facile à acquérir, que j'ai vu utiliser à Marbourg pour le plus grand profit des archivistes et des travailleurs ; il s'agit d'un système de fiches grâce auquel l'analyse d'un document et les éléments d'une table future sont faits, pour ainsi dire, en même temps, et avec une économie de peine très notable.

Imaginez une feuille de papier, percée, dans le sens de la largeur, à mi-hauteur, d'une ligne de trous, comme le talon d'un chèque; de même, imaginez que la partie inférieure de la feuille est divisée en une série de douze, quinze ou dix-huit petits rectangles, tels des timbres-poste, dessinés par des lignes à jour également, et qui peuvent être facilement détachés; voici l'aspect de la feuille ainsi divisée :



Lorsqu'il s'agit d'analyser un acte, une charte par exemple, on se sert pour les indications principales (cote, date, etc.) de la partie A de la fiche ; puis, pour préparer les éléments de la table qui comprendra les noms de la série complète, on se sert des petits rectangles B, C, D, etc., dans lesquels on met chaque fois seulement *un* nom de personne, de lieu ou de matière, avec l'indication de la cote de l'acte décrit en A. L'analyse de la pièce étant ainsi faite, on sépare les carrés B, C, D, E, etc., on les range par catégories (personnes, lieux, matières), et dans chaque catégorie par ordre alphabétique. La série que l'on avait à répertorier étant achevée, on colle sur un registre les petits éléments de table et, sans grande peine, surtout sans travail repris sur nouveaux frais, la table est faite *en même temps* qu'est constituée une collection de fiches analytiques qui serviront au public

pour ses recherches. Le système est simple, peu coûteux, facilement applicable.

Cassel (Landesbibliothek). — A signaler parmi les nombreux manuscrits de Cassel :

Franz. Kriegsinvasion ; 3 vol., 1756-1760 (ms. Hassica, fol. 143) ;

Journal du siège de Cassel en 1762 (ms. Hassica, fol. 362) ;

Actes de la paroisse française de Karlshafen (7 liasses, fol. 363) ;

Scripta in Religionssachen de annis 1682-1690 ; 13 volumes, recueils factices de brochures, de manuscrits, etc. (Hassica, in-4, 248) ;

C'est un recueil de manuscrits ayant appartenu au landgrave Ernst de Hesse-Rheinfels : lettres de lui et à lui, souvenirs, relations, rapports, etc.

Enfin, pour l'histoire des troupes hessoises, qui est française par beaucoup de points, un manuscrit venu de la bibliothèque du château de Wilhelmshöhe et intitulé : *Hessisch-militär Geschichte* [1].

Weimar (Staatsarchiv). I. *S. Ernestinisches Gesammt Archiv :* de nombreux actes concernant la France, dès 1435, en particulier des rapports et des lettres sur la situation politique et religieuse au XVIe siècle.

II. *Geh. Haupt- und Staatsarchiv :* documents divers, rapports, relations de la campagne de Napoléon (utilisés par M. Burkhardt), lettres des chargés d'affaires de Saxe-Weimar à Paris, en particulier de V. Treitlingen et de Weyland [2].

Le bâtiment d'archives de Weimar, construit il y a une quinzaine d'années, d'après les données modernes (emploi du fer,

1. J'ai donné ici même, 1898, n° 6, le Stammbuch d'un étudiant allemand au XVIe siècle, avec autographe français, et dans le *Bulletin du protestantisme français* (mai 1899), le récit du voyage en France d'un prince de Hesse.

2. Bibl. : *Zeitschrift für Kulturgeschichte (Weimar) ;* — Dr Burckhardt : *Die französische Kolonie für Gewerbe und Industrie in Weimar (1716)* (Weimar, 1895) ; — du même, dans le *Neues Archiv für sächsische Geschichte und Alterthumskunde :* « Aus den Tagen der Schlacht bei Jena » (Dresden, 1883).

système de magasins, étages nombreux) a été imité dans beaucoup de villes d'Allemagne ; il est remarquable d'agencement intérieur et le prix, pour l'espace obtenu, en a été minime : 110,000 mk. pour 3500 mètres de rayon. — On lira avec intérêt sur ce dépôt un article paru dans l'*Archivalische Zeitschrift* en 1884 et dû à M. le docteur Burkhardt.

Dresde (Haupt Staatsarchiv) [à l'Albertinum] [1].

Un répertoire du fonds *France* (Frankreich), datant de 1853 et complété annuellement, est conservé dans les « Akten des Vormaligen geh. Cabinets Archivs » ; en voici les divisions principales, avec l'indication de ce qui, dans chacune des séries, m'a paru devoir être signalé :

— 1. *Generalia :* correspondances et nouvelles des ambassadeurs, abondantes pour le XVIIIe siècle ; correspondance de Xavier de Saxe avec le général de Martange (1766). Pour la période révolutionnaire, rapports du conseiller secret de la légation, Ehrlinger von Ehrenthal (1793-1804) ; — Rapports sur Versailles (1777-1780) ; — Rapports sur la situation en France pendant la Restauration : Soziale Nachrichten aus Frankreich (1817-1818), et : Politisches Bedenken von Heinrich von Einsiedel (1814) ;

— 2. *Begnädigungen* (période napoléonienne) ;

— 3. *Bündnisse* depuis le début du XVIIIe siècle ;

— 4. *Cammersachen :* dettes, rentes, manuscrit de M. de Trudaine (1752-1762), concernant les finances de la France ;

— 5. *Commerciensachen :* en particulier : correspondance avec M. Aloy, à Paris, concernant l'établissement d'une compagnie française à Elbing (1757) ;

— 6. Correspondance, dans la série *Gesandtschaften :* lettres des et aux ambassadeurs de France à Varsovie, à Rome, etc. Tous les papiers de la légation de France à Varsovie (remontant au

1. Aux Archives de Dresde on signe un papier par lequel on s'engage à donner au dépôt les publications que l'on en tirera. Cet usage, observé dans certains de nos dépôts, tels que les Affaires étrangères, est excellent, non seulement parce que les Archives s'enrichissent ainsi d'ouvrages qui forment peu à peu une bibliothèque, mais surtout parce qu'il est toujours possible de dire exactement ce qui a été utilisé et ce qui a été édité.

xviie siècle) sont aujourd'hui à Dresde [1]; en particulier les lettres de l'intendant Daru au résident de France (1807), les lettres du résident français à V. Serra (1809); la correspondance du baron de Bignon, résident de France, avec le duc de Bassano (1811-1812); la correspondance du prince de Neuchatel et de Wagram, major général, avec le résident à Varsovie (1812); la correspondance de ce dernier avec les autorités militaires (1813, etc.); le bulletin des nouvelles susceptibles d'être publiées (Varsovie, 1811);

— 7. *Kriegssachen :* lettres et mémoires concernant les guerres avec la France, en particulier un *mémoire* composé par M. de Colonna et présenté à Leurs Majestés Catholiques en mai 1793;

— 8. *Affaires personnelles* dans la série : *Lebensbeschreibungen.* Lettres de Louis XIV, de Mme de Maintenon ; papiers concernant Louis XVI, les émigrés, La Fayette, Pichegru, Napoléon ; une poésie de Louis XVIII ;

— 9. *Maleflzsachen :* attentats et conspirations; anecdotes sur la Révolution, lettres de Louis XVIII et papiers de famille ;

— 10. *Oerter ;* en particulier : *Paris :* notices littéraires sur le théâtre à Paris en 1760 et 1768, une description de Toulouse et de Marseille en 1773, un mémoire sur les événements de Lyon en 1834.

Dans les dernières séries, telles que la *Police* et la série intitulée *Titulaturen*, on relève : « fragment d'un mémoire politique de M. de Genz, adressé au cabinet de Vienne en 1804, sur la reconnaissance du titre impérial de Napoléon par les puissances de l'Europe et surtout par l'Autriche » (tiré des papiers de M. de Helbig, résident de Danzig). On trouve également, aux archives de Dresde, des documents sur les protestants français réfugiés en Allemagne, à l'article du répertoire : *Reformirte.* Pièces concernant l'envoi de M. Le Coq à la cour de Prusse en 1713; rapports sur l'état d'esprit des Français réfugiés en Brandebourg, sur la ville de Berlin, etc. — De même, la correspondance du feld-maréchal de Flemming avec Le Coq et avec *de Nesle*,

1. Voir, dans la série *Archivsachen*, comment ces documents sont venus à Dresde : « die aus dem Archiv des französischen Domänen Kammer und Gesandtschaft zu Warschau anhergelangten Schriften, bet. 1813. »

ingénieur de l'électeur de Brunsvick-Lunebourg, qui proposait en Saxe la création d'établissements destinés aux réfugiés ; dans la même série, on trouvera des lettres de Beausobre, datées de Berlin (1718), où il recommande au maréchal de Flemming son fils « qui a trente ans, est homme d'honneur, n'est pas remarquable mais pas bête, sait boire mais n'est pas ivrogne » ; il lui envoie, avec son fils, un exemplaire de sa traduction du Nouveau Testament.

Tout ce qui concerne les années 1560-1580 a dû être utilisé par le docteur Ebeling et n'est pas à signaler ici.

III. — AUTRICHE-HONGRIE

Bohême

Prague (Zemské desky, Archives du royaume). — Les « archives du pays » sont installées dans le nouveau et luxueux palais du Musée bohémien, qui domine la place Wenceslas. Il y a beaucoup de documents dont l'analyse révèle qu'ils sont intéressants pour la France, mais la plupart ont été utilisés soit par Gindely pour son Histoire de la guerre de Trente ans, soit par des travailleurs français tels que M. Denis, etc. — Je signalerai un travail qui se fait aux archives de Prague et qui, s'il demande beaucoup de temps, est du moins fécond en résultats scientifiques : l'archiviste d'État fait venir au dépôt de Prague, pour un temps plus ou moins long, les documents conservés dans les dépôts bohémiens, autrichiens ou allemands, en fait prendre une copie ou une analyse, et constitue ainsi une énorme collection de documents facilement utilisable parce qu'elle est centralisée [1].

1. Bibl. M. Dvórsky, archiviste d'État, publiera cette année la correspondance (française, italienne, latine) de Charles de Gerotin (Karl von Jierotin) qui servit durant les années 1598 et suivantes dans l'armée de Henri IV.

Il y a à Prague une section de l'alliance française (présid. Sob. Pinkas), qui dans son bulletin a déjà publié quelques documents français extraits des Archives. On a ainsi donné le testament français de Jean Gordon (1648), précédé d'une étude linguistique due à M. Mohl, professeur à l'Université de Prague, et le traité de mariage conclu entre Jean, roi de Bohême, et Béatrix, fille de Louis, duc de Bourbon (1334). C'est à M. Pinkas lui-même que je dois ces renseignements dont je lui suis très reconnaissant.

Dans les archives mêmes du *Musée de Bohême*, je n'ai trouvé, comme documents français, que deux diplômes de franc-maçonnerie ; il y a bien quelques documents concernant le siège de Prague en 1742, mais ces papiers, en particulier un récit-rapport en français, ont été utilisés par M. Denis.

A l'*Université*, on a découvert, il y a une vingtaine d'années, un fragment de Chrétien de Troyes collé sur la reliure d'un manuscrit ; il a été publié dans la *Zeitschrift für deutsches Alterthum* (1875, p. 314, v. 9057-9221 et 9852-10010). On conserve dans les collections de la bibliothèque les papiers d'une *commission* composée de délégués de Hollande, de France, d'Autriche, qui se réunit en 1794, à Prague, pour régler les comptes des réquisitions de l'armée française en Hollande. Tous les bons de réquisition, tous les documents de la commission ont été donnés à la bibliothèque de l'Université.

Les *Archives d'État* sont modernes (Stadthalterei) et l'on n'en connait pas l'importance : l'archiviste m'a dit qu'il pensait que les archives contenaient des documents modernes intéressant la France, mais il lui était impossible de me donner d'indication précise. Ces archives sont, en effet, conservées dans le sous-sol d'une église. Elles constituent le fonds administratif moderne dont s'occupe le gouvernement de Vienne ; cela explique leur déplorable installation et l'indifférence où les tiennent actuellement les Tchèques.

Raudnitz (Roudnice). *Archives du prince de Lobkovitz.* — Aux environs de Prague, sur la ligne de Prague-Dresde, on visitera avec fruit les riches archives du château de Raudnitz, propriété du prince de Lobkovitz, duc de Raudnitz. Ces archives, confiées aux soins de M. Max Dvořák, sont en très bonnes mains, car M. Dvořák connait à merveille le dépôt dont il a la garde. C'est à sa bienveillance que je dois de pouvoir donner ici quelques indications sur les documents français conservés à Raudnitz.

Dans le fonds *Frankreich* on signale :

1° Des mandements des rois de France, depuis François I[er], pour des paiements divers ; des lettres des rois de France ; une

série de lettres inédites de M[me] de Lamballe (née princesse de Savoie-Carignan) [1];

2° Des rapports de l'ambassadeur impérial en France, Franz von Wickha, à Son Altesse le prince Wenceslas-Eusèbe (xvii[e] siècle), des nouvelles de la cour de France (1666-1667) adressées à Vienne, des rapports du comte de Windischgrätz, ambassadeur impérial à Paris (1668-69 et 1670-71); des lettres du chancelier de Bach au duc de Sagan, sur la paix des Pyrénées; des lettres autographes de Mazarin, de Turenne, du marquis de Guitry (ce dernier envoie au duc de Sagan le portrait de M[me] de La Vallière), etc.;

3° Des lettres de Paris, nouvelles de la cour, etc.

Dans le *Liechtensteinisches Familien-Archiv*, beaucoup de lettres de la fin du xviii[e] siècle et du début du xix[e], concernant les guerres; lettres des généraux Lasalle et Marchand (1800), du colonel de Bell, du général de Nansouty, du chirurgien Lucas, de Percy; — journal de campagne des années 1793-1798; journal du prince Maurice de Lobkovitz en France (1803-1804).

Dans la *Geistliche Correspondenz :*

Lettres d'Égon de Fürstenberg, devenu évêque de Strasbourg, comme « domherr » à Cologne (1647-1659), puis comme évêque de Strasbourg (1663-1673) au prince Wenceslas-Eugène Lobkovitz, duc de Sagan. Cette correspondance est totalement inédite (D 239-240).

Les Archives privées en Bohême offrent, on le voit, pour les recherches d'érudition des ressources considérables : c'est pourquoi je crois devoir donner ici une liste, très sommaire il est vrai, mais qui pourrait servir de point de départ pour des recherches ultérieures, des Archives de famille qu'il faudrait méthodiquement explorer; je ne sais si partout on trouverait l'accueil cordial que l'on reçoit à Raudnitz, ni si dans tous les

1. M. le prince de Lobkovitz a bien voulu m'autoriser à me servir de ces lettres dont M. Dvorák m'avait laissé copie à mon passage à Raudnitz. Je lui adresse ici mes meilleurs remerciements. Ces lettres vont paraître dans la *Révolution française*, numéro de mai 1900.

dépôts on découvrirait autant de documents intéressants : en tout cas le voyage d'exploration ne serait certainement pas inutile.

Voici les dépôts de famille, avec l'indication des propriétaires actuels des châteaux :

Plass, près de Pilsen : Archives du prince de Metternich ;

Worlik, près Pisek : Archives du prince de Schwarzenberg (correspondance) ;

Kruman : Archives de la famille de Schwarzenberg (premier majorat); depuis environ trois ans, les Archives de Wittingau ont été, en partie, transférées à Kruman ;

Neuhaus : Archives du comte de Czernin (correspondances depuis le début du xvii[e] siècle) ;

Zásmuk : Archives du comte Sternberg (Kreis Pardübitz) (réputées inaccessibles) ;

Brünn : Archives régionales, correspondance ;

Nachod (Kreis Büdweis) : Famille Guillaume Schaumbourg-Lippe (Archives des Piccolomini) ;

Düx : Archives du comte Waldstein [1].

Vienne. — M. le docteur Winter [2], directeur des Archives d'Autriche-Hongrie, successeur de M. le baron d'Arneth, a bien voulu me signaler un petit dépôt d'archives ministérielles peu connu et où les Français pourraient trouver des documents à peu près inutilisés : il s'agit de la succursale (filiale) du *ministère de l'intérieur* (Herrengasse, 7) : on conserve, dans ce rez-de-chaussée, les documents d'*administration* et de *police* des *Provinces Illyriennes* (1805-1814 surtout). Il y a là nombre de liasses de rapports de préfets (en français et en italien), sur l'esprit public, de documents de police générale, d'affaires d'administration, de justice, etc. ; on y remarque la correspondance du « ministero

1. A Wittingau il n'y a comme « lettres de Moreau et Berthier » que des ordres de réquisition (cf. *Archives de l'Hist. de France*, p. 653).

2. M. Winter m'a fait un grand éloge de la centralisation française en matière d'administration d'archives. En Autriche l'organisation est encore si rudimentaire, dans bien des villes, qu'une période de centralisation ne serait pas mauvaise.

della segretaria di Stato, » les séries : « Governo », « décrets », etc., etc.

Laibach (Ljubliana). — Les *Archives de l'histoire de France* donnent comme très important le dépôt de Laibach ; en réalité, il n'y a, ni au Landesmuseum, ni au Landschaftliches Archiv, ni aux Archives gouvernementales (Hauptmannschaft), de documents intéressants pour la France, ou du moins le peu qui s'y trouve a été utilisé par M. l'abbé Pisani pour son étude sur la Dalmatie de 1797 à 1815 [1].

LISTE DES PRINCIPAUX NOMS

DE PERSONNES, DE LIEUX, DE MATIÈRES SUR LESQUELS JE SIGNALE DES DOCUMENTS [2]

(Avec l'indication du dépôt où ces documents sont conservés)

1. M. l'abbé Pisani a trouvé la plupart de ses documents à Zara.
2. Cette liste ne saurait donner *tous* les noms contenus dans mon rapport.

BESANÇON. — IMP. ET STÉRÉOT. DE PAUL JACQUIN

